

afccc

Association Française
des Centres de Consultation Conjugale

Violences intra-familiales

Institut de formation
44, rue Danton
94270 Le Kremlin Bicêtre
Tél : 01 46 70 12 44

Association loi 1901
Reconnue d'utilité publique
Organisme formateur : 11 94 0213994
Siret : 775 689 060 000 74
APE 8559A



secretariat@afccc.fr
www.afccc.fr

VIOLENCES INTRA-FAMILIALES Conséquences pour les enfants Impact sur la parentalité

Cette formation peut être décentralisée en intra

PRÉAMBULE :

Cette formation a pour objectif de répondre aux questionnements des professionnels face aux violences conjugales et intra familiales.

En effet, les professionnels sont souvent pris dans l'agir et par le faire en réponse immédiate aux passages à l'acte des couples, ce qui conduit souvent à l'épuisement et au sentiment d'impuissance face à la répétition des violences.

Cette formation propose de penser la violence en interrogeant ses origines. Elle s'attache aux conséquences sur les enfants et propose un accompagnement psycho social en s'appuyant sur le partenariat et sur la connaissance des dispositifs en vigueur.

PUBLIC / PREREQUIS :

Tous les professionnels qui travaillent avec les jeunes : professionnels du secteur de la santé, du secteur médico-social, de la justice, de l'éducation, de l'enseignement et des secteurs culturels et sportifs. Cette formation s'adresse à toute personne confrontée à des situations de violence conjugale et/ou intrafamiliale dans le cadre habituel de sa fonction (éducateurs, travailleuses d'intervention sociale et familiale, assistants sociaux, infirmières, sage-femmes, puéricultrices, intervenants en espace rencontre, médecins, psychologues, magistrats, conseillères conjugales et familiales, médiateurs familiaux, officiers de police, animateurs...).

**Le nombre de participants à cette formation sera limité à 12 personnes.
N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant.**

OBJECTIFS :

Aborder le thème de la violence conjugale et intrafamiliale en explorant ses origines et ses conséquences pour les enfants.

Comprendre comment la parentalité se trouve affectée et réfléchir à ce qu'il en est du parent- du conjoint.

Trouver comment accompagner et se sentir soutenu.

CONTENU :

Jour I. Le couple et la violence :

« Le couple en crise » Distinguer Violence et conflit

- Le couple et la violence
- Reconnaître les différents types de violence et les mécanismes
- Le cycle de la violence, sortir de l'emprise
- Les stratégies mises en jeu dans la violence

Jour II. Violences intra-familiales et travail en réseau :

« Conséquences sur les enfants »

- Violences et grossesse
- Impacts psychique sur les enfants
- La mise en place de protection
- L'accompagnement des professionnels
- Accompagner les victimes, les auteurs.... des parents
- Connaître les dispositifs : FTGD (Femmes Très Grand Danger) ordonnance de protection, MAP (mesure d'accompagnement protégé).
- Construire un partenariat professionnel, connaître les missions de chacun
- Les répercussions sur le professionnel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et conceptuels
- Conférences, débats
- Analyses de situations

EVALUATION FORMATIVE

- Auto-évaluation du parcours de formation.
- Le stagiaire recevra une attestation de formation.

DURÉE, DATES, LIEU :

- 2 jours
- 24 & 25 mars 2022
- AFCCC 40 rue Danton – 94270 Kremlin Bicêtre

INTERVENANT :

Marlène FRICH

Psychothérapeute de couple Conseillère conjugale et familiale

COÛT

- 430€ (Formation continue)
- 320€ (Prise en charge personnelle)

FORMATION EN INTRA

Cette formation peut- être réalisée sur site.

Contactez le secrétariat en précisant le nombre éventuel de stagiaires et la période souhaitée (Modalités d'organisation et tarifs adaptables)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET INSCRIPTIONS

Secrétariat de l'institut de formation

Tél. : 01 46 70 12 44

Mail : secretariat@afccc.fr

Site internet : www.afccc.fr